



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GENERAL

TRANS/WP.29/2003/26/Corr.1
11 avril 2003

FRANÇAIS SEULEMENT

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements
concernant les véhicules (WP.29)

(Cent trentième session, 24-27 juin 2003,
point 4.2.13 de l'ordre du jour)

PROPOSITION DE PROJET DE COMPLÉMENT 7 AU RÈGLEMENT No 50

(Feux de position, feux stop et feux indicateurs
de direction pour motocycles)

Rectificatif 1

Transmis par le Groupe de travail de l'éclairage et de la signalisation lumineuse (GRE)

Note : Le texte reproduit ci-après a été reçu par le GRE au cours de sa cinquantième session de l'expert de la France. Il est transmis au WP.29 et à l'AC.1 pour corriger le texte du document original en langue française.

Annexe 6, paragraphe 4, corriger le mot "diffuse" à lire "diffusante" (quatre fois).

Le présent document est un document de travail distribué pour examen et commentaires. Quiconque l'utilise à d'autres fins en porte l'entière responsabilité. Les documents sont également disponibles via INTERNET :

<http://www.unece.org/trans/main/welcwp29.htm>